

Sujet: [INTERNET] enquete publique Ferme voltaique Triel sur Seine

De : Sylvie Duflot <duflot.sylvie@wanadoo.fr>

Date : Fri, 26 Apr 2019 11:25:27 +0200 (CEST)

Pour : pref-dre-voltaiquetriel@yvelines.gouv.fr

madame Sylvie DUFLOT

12 rue de la vallée

95450 SAGY

duflot.sylvie@wanadoo.fr

Monsieur le commissaire d'enquête publique Ferme voltaique Triel sur Seine

Monsieur,

Veillez trouver ci dessous ma participation a l'enquête publique

Il est incohérent de soustraire des espaces naturels qui participent à la réduction de notre empreinte carbone pour y mettre des panneaux photovoltaïques. C'est un non-sens !

Utilisons les hectares de toits de sites industriels et de centres commerciaux inutilisés , les bords d'autoroute non boisés, les parkings avant de détruire les écosystèmes.

De plus la zone concernée par le projet de centrale photovoltaïque a fait l'objet d'un arrêté portant dérogation à l'interdiction d'atteinte aux espèces protégées du 9 avril 2014 . Cet arrêté prévoit notamment :

- un suivi post aménagement de 3 ans
- la reconstitution pérenne d'espaces de nidifications pour l'oedicnème criard, le vanneau huppé et le

petit gravelot.

Le projet de ferme photovoltaïque prévoit de nouveaux travaux sur une durée de 8 à 10 mois sur une zone à peine réaménagée dont les habitats vont être de nouveau détruits, ce n'est donc pas conforme à l'arrêté de 2014.

Pour ses différentes raisons je suis contre ce projet.